

PORT AUTONOME DE DAKAR

Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

n°F_DTDP_021

Marché pour l'acquisition de matériel de protection cathodique et services connexes

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **Le Soleil** » du **09 janvier 2025** et publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal ainsi que le site du Port au **www.portdakar.sn**.

2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu, dans le cadre de son **budget d'investissement 2025**, des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour l'acquisition de matériel de protection cathodique et services connexes.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de matériel de protection cathodique et services connexes**.

5. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2022-2295-du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57 Courriel : cpm@portdakar.sn et prendre connaissance des

documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar - Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax: 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi- Jeudi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn,**
- **Vendredi: 7 heures 30mn à 13 heures 30mn.**

NB : Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place pour les candidats qui le souhaitent.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

7.1 Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait à l'exigence ci-après :

- Produire des états financiers des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA). Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat.

7.2 Capacité technique et expérience:

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience

- Joindre l'attestation de représentation de la marque du matériel ou équipement de protection cathodique proposé ou a convention de représentation avec le fabricant pour aux fins de la garantie.
- Avoir réalisé un (01) marché de fourniture similaire, au cours des trois (03) dernières années (2022,2023 et 2024). Fournir à cet effet, l'attestation de bonne exécution ou de services faits.

NB : L'attestation doit préciser la nature, le montant, l'année de réalisation et le nom de la structure ayant délivrée ladite attestation.

Voir le dossier pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC) du PAD, sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA. Les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi au Jeudi: de 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn ;**
- **Vendredi: de 7 heures 30 mn à 13 heures 30mn.**

9. NB. Le mode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises au plus tard **le 04 juin 2025 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération ou les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats **le même jour et à la même heure** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La garantie de soumission n'est pas exigée.

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

**Le Directeur Général,
Waly Diouf BODIANG**